



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Radio-France

Question écrite n° 33142

Texte de la question

Reponse. - et en particulier en Asie du Sud-Est - retient depuis plusieurs années l'attention du Gouvernement. RFI a été autorisée à constituer des réserves financières lui permettant de construire un centre émetteur en Asie. Un premier projet d'implantation, étudié par Telediffusion de France au Sri Lanka, a dû être abandonné, notamment en raison de l'évolution de la situation intérieure dans ce pays. Une nouvelle implantation est envisagée en Thaïlande. Ce projet fait actuellement l'objet de discussions entre les deux gouvernements. D'une façon générale, les pouvoirs publics étudient actuellement un plan de développement de la diffusion de RFI, plan dont l'exécution s'étalerait sur la période 1988-1992. Des décisions seront prises sur ce sujet dans les semaines à venir, en tenant compte également des conclusions du rapport remis à M le Premier ministre par M Pericard sur l'action audiovisuelle extérieure de la France.

Texte de la réponse

Reponse. - et en particulier en Asie du Sud-Est - retient depuis plusieurs années l'attention du Gouvernement. RFI a été autorisée à constituer des réserves financières lui permettant de construire un centre émetteur en Asie. Un premier projet d'implantation, étudié par Telediffusion de France au Sri Lanka, a dû être abandonné, notamment en raison de l'évolution de la situation intérieure dans ce pays. Une nouvelle implantation est envisagée en Thaïlande. Ce projet fait actuellement l'objet de discussions entre les deux gouvernements. D'une façon générale, les pouvoirs publics étudient actuellement un plan de développement de la diffusion de RFI, plan dont l'exécution s'étalerait sur la période 1988-1992. Des décisions seront prises sur ce sujet dans les semaines à venir, en tenant compte également des conclusions du rapport remis à M le Premier ministre par M Pericard sur l'action audiovisuelle extérieure de la France.

Données clés

Auteur : [M. Legendre Jacques](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33142

Rubrique : Radio

Ministère interrogé : communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 1987, page 6384

Réponse publiée le : 9 mai 1988, page 1987